

SEMAINE DE  
L'ARCHITECTURE  
*de Loire-Atlantique*

03

# MAISON DE L'AVOCAT

25, rue la Noue Bras de Fer à NANTES

**Programme**  
Restructuration d'une halle industrielle  
en bureaux, salle d'exposition,  
de formation et crèche

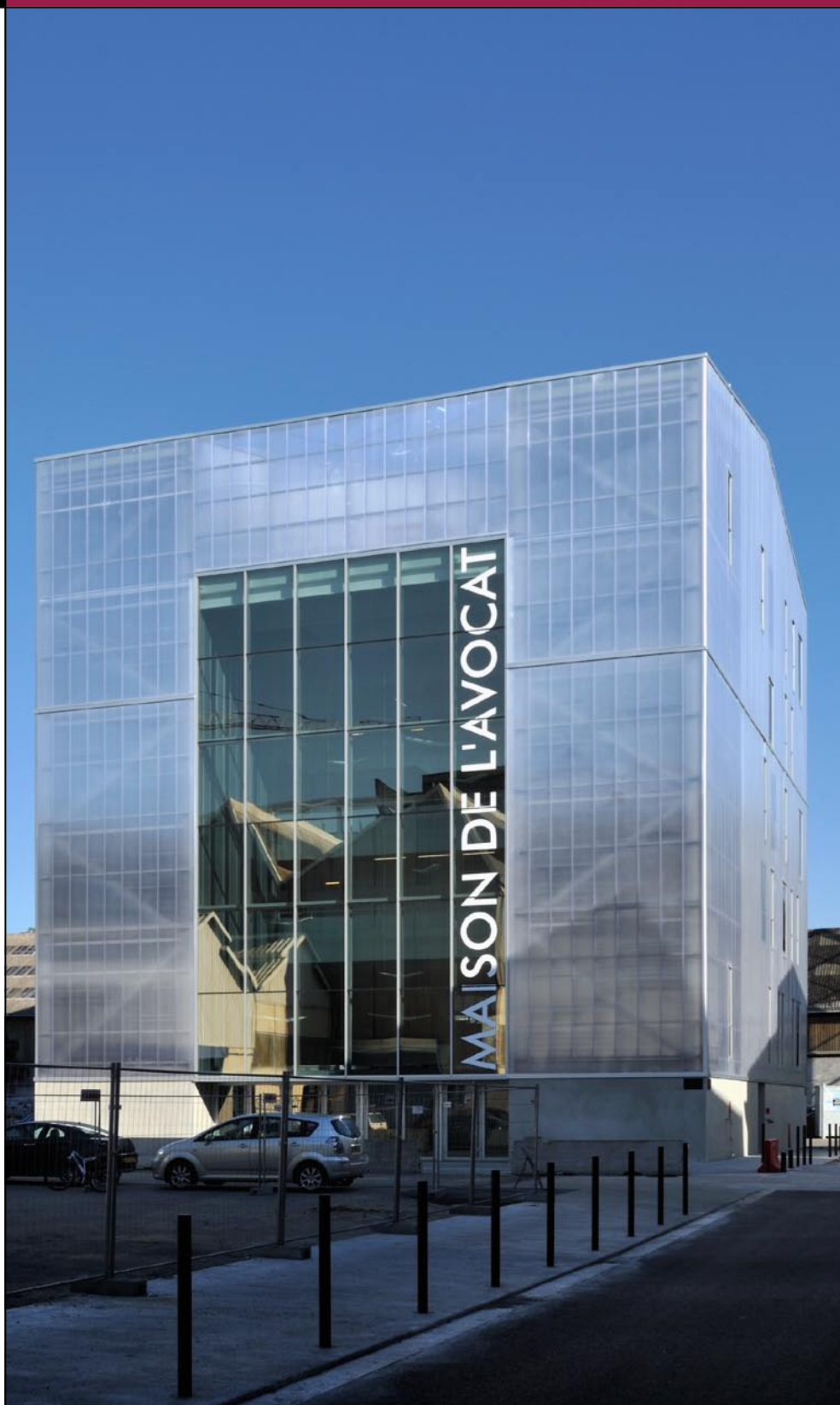
**Maîtrise d'œuvre**  
FORMA 6, architectes - Nantes

**Maîtrise d'ouvrage**  
Ordre des Avocats

**Surface**  
1 933 m<sup>2</sup> SHON

**Coût des travaux**  
3 138 535 €<sup>HT</sup>

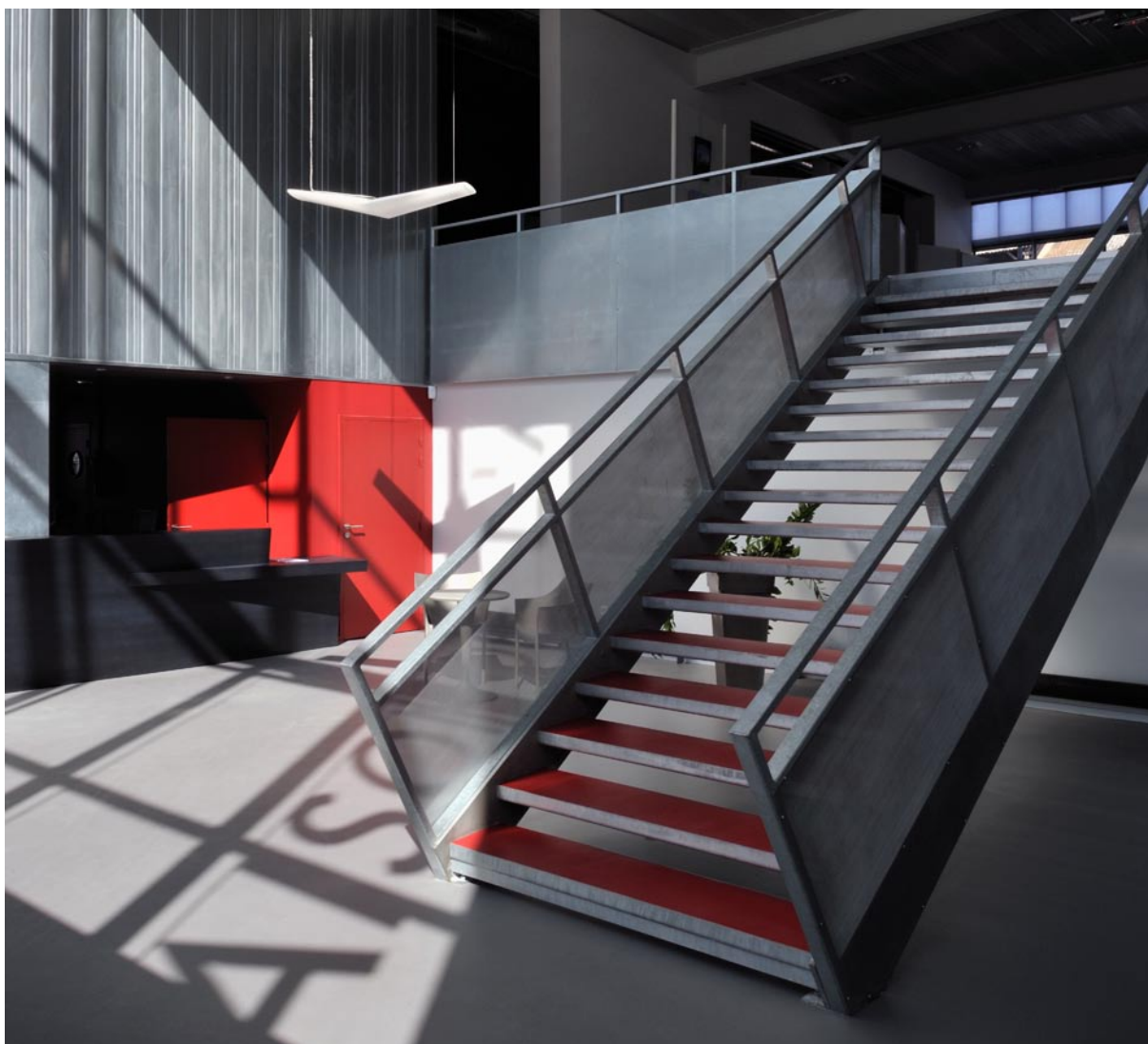
**Réalisation**  
2009





Photographie : Philippe Rozaut

Vue sur l'île de Nantes, « environnement en pleine mutation »



Photographie : Patrick Miron

Hall d'entrée, « une cohérence entre une esthétique industrielle et une image contemporaine pour un nouvel usage »

**Face à face avec l'environnement en pleine mutation** ; l'île de Nantes riche par son histoire passée se transforme aujourd'hui pour faire cohabiter des lieux variés aux identités fortes dans une continuité d'espaces et d'usages.

- A l'échelle du projet, c'est face au « mail des équipements », futur axe principal de l'île, qu'il s'agit d'offrir le statut qui convient à la Maison de l'avocat.
- Face au Palais de justice, édifice majeur tant par son rôle dans la cité que par sa qualité architecturale, un dialogue doit être établi avec ce bâtiment emblématique du fait de son usage.
- L'architecture industrielle de l'ancienne Halle 12, au volume vertical donc repérable, doit conserver le témoignage d'une activité passée.

**Face à ces accroches contextuelles importantes, le projet se construit également avec l'objectif primordial de répondre aux pratiques variées des usagers du quotidien**, qu'ils soient avocats ou utilisateurs de la crèche, mais également visiteurs ou public extérieur. C'est la charpente, la structure même du bâtiment existant conservée apparente qui a guidé son aménagement.

L'axe nord/sud met en scène l'entrée principale au sud sur le mail des équipements et vient chercher au nord le Palais de justice reliant bien au-delà les bras de la Loire. Associé à la hiérarchie verticale (un soubassement, des parties courantes, un attique), la Maison de l'avocat s'élève ainsi en trois dimensions.

La reconstitution du soubassement, à l'identique de l'existant, ancre le bâtiment au sol et abrite les parkings réglementaires et le hall d'entrée.

Au nord, le premier niveau s'évide dans l'axe et crée un appel par une grande fenêtre ouverte vers le Palais de justice. Au sud, sur la façade principale, les anciennes

portes de la halle semblent s'être ouvertes pour montrer le volume vertical conservé et la nouvelle vitrine de la Maison de l'avocat.

Cet atrium relie et fédère les lieux variés et leurs usagers habitant les différents étages. Ce principe de distribution rationnel et ouvert permet un repérage aisé des locaux.

L'attique couronne, finit le volume, et permet d'y loger la crèche avec son jardin ouvert vers le ciel.

**C'est dans cette composition « classique » reconstituée que prennent « naturellement » place les différents éléments du programme :**

- Dans la partie centrale « majeure » sont disposés les espaces privilégiés, tandis que les circulations verticales et espaces secondaires sont logés dans les ailes.
- Au rez-de-chaussée, adossés au mur des parkings, le hall et les premiers lieux accessibles au public.
- Au 1er étage, l'espace d'exposition très ouvert et visible depuis le hall et les espaces de convivialité, accessibles au public par un escalier monumental à l'échelle de l'atrium.
- Au 2e étage, à l'inverse du 1er, c'est l'amphithéâtre plus fermé qui vient signaler sa présence par son volume en porte-à-faux dans le vide. À son pourtour, les salles de formation se positionnent de part et d'autre.
- Au 3e étage, les bureaux, espaces privés, s'organisent autour d'un espace central commun.
- Au 4e étage, la salle du conseil de l'Ordre, accompagnée de quelques bureaux complémentaires, domine la ville.
- Dans le couronnement, la crèche indépendante s'autonomise. Le jardin s'élève au-dessus de l'atrium et profite ainsi des rayonnements solaires directs. Dans la continuité de ce dernier, l'espace d'éveil profite au maximum de cette relation avec l'extérieur.

Concevoir la nouvelle Maison de l'avocat consiste à lever une ambiguïté inhérente au projet : investir un bâtiment à usage industriel pour y installer des bureaux ou comment conserver la mémoire d'un lieu et donner une identité forte à la future Maison de l'avocat.

Le concept mis en place permet de concilier une cohérence entre une esthétique industrielle et une image contemporaine pour un nouvel usage.

Tel un phare dans l'île de Nantes, la Maison de l'avocat reste un repère par sa verticalité qui aujourd'hui s'éclaire différemment aux yeux du public.

Blanche comme le bardage d'origine, couleur en contraste fort avec le Palais de justice, la nouvelle peau, un polycarbonate translucide, répond à la modernité recherchée : une architecture en mouvement.

Elle valorise la lumière naturelle le jour et devient signal la nuit. Cette matière joue entre translucidité et opacité. Elle fait vibrer l'architecture.

Texte : *FORMA 6, architectes*



Photographie : Philippe Ruault

Vue sur l'angle de la rue la Noue Bras de Fer depuis les jardins du Palais de Justice



Photographie : Philippe Ruault

Revêtement polycarbonate, « entre transparence et opacité »